

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT - REGION DE LA

GUADELOUPE

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE GUADELOUPE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : **04 avril 2023**
 Première convocation : **24 mars 2023**
 Deuxième convocation : **30 mars 2023**
 Membres en exercice : **28**

DELIBERATION N°CS2023-04-37/2 RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021 : TERRITOIRE DE BOUILLANTE ET DE VIEUX-HABITANTS

L'an deux-mille vingt-trois, le quatre avril, le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Président du Syndicat.

	LISTE DES DELEGUES	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	ABSENTS	EXCUSES REPRESENTES
1	M. Ary CHALUS			X	
2	M. Jean-Louis FRANCISQUE	X			
3	Madame Sylvie GUSTAVE dit DUFLO			X	
4	M. David MONTOUT			X	
5	M. Guy LOSBAR			X	
6	M. Ferdy LOUISY			X	
7	M. Jean-Philippe COURTOIS			X	
8	Mme Isabelle AMIREILLE JOMIE	X			
9	M. Henri YACOU	X			
10	M. Adrien BARON			X	
11	M. Camille ELIZABETH	X			
12	M. Philippe DEZAC			X	
13	M. Eric LATCHOUMANIN	X			
14	M. Emmery BEAUPERTHUY			X	
15	Mme Myriam BROSIUS	X			
16	Mme Nicole SINIVASSIN	X			
17	M. Fabert MICHELY	X			
18	M. Justin DESSOUT			X	
19	Mme Maddly GARGAR	X			
20	M. Didier MERIDAN	X			
21	M. Jean BARDAIL	X			
22	M. Edouard DELTA	X			
23	Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN				A donné procuration à M. le Président
24	M. Blaise MORNAL			X	
25	M. Thierry ABELLI			X	
26	M. Héric ANDRE		X		
27	M. Alain LEON	X			
28	M. Jules OTTO			X	
	M. Jean-Claude MALO, Président de la CoS			X	

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, si, après une première convocation régulièrement faite le quorum n'est pas atteint, le Comité syndical est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Madame Maddly GARGAR est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE COMITE SYNDICAL

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU** les statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU** la délibération n°CS2021-09-001/1 du 1^{er} septembre 2021 portant élection du Président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU** l'avis favorable de la Commission de surveillance réunie le 27 mars 2023 ;
- VU** le rapport annuel du délégataire du service public de l'assainissement collectif 2021 au territoire de Bouillante et de Vieux-Habitants, joint à la présente.

Considérant que conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité des services.

Considérant que ce rapport est soumis à l'examen de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Le Comité syndical,

Où le rapport du Président

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents DECIDE :

VOTE : NOMBRE DE VOIX :14		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

ARTICLE 1 : DE PRENDRE ACTE du rapport annuel du délégataire du service public de l'assainissement collectif 2021 relatif au territoire de Bouillante et Vieux-Habitants.

ARTICLE 2 : DE DONNER à Monsieur le Président tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : Le Président et l'Agent comptable du SMGEAG seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,
Le Président du SMGEAG,

Jean-Louis FRANCISQUE

971-903001121-20230516-5-DE

Réception par le préfet : 15-05-2023

Publication le : 17-05-2023



SMGEAG

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Eau et de l'Assainissement
de Guadeloupe



CAGSC EAUX USEES – Assainissement 2021

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



saur
Guadeloupe

PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.



Table des matières

EDITORIAL:	4
L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	5
LES CHIFFRES CLES	6
COMPARATIF DES CHIFFRES CLES	7
LES TEMPS FORTS ET PRINCIPAUX TRAVAUX DE CETTE ANNEE	8
3 décembre 2021	8
LE CONTRAT	9
LA VIE DE VOTRE CONTRAT	10
Les avenants du contrat	10
Les conventions du contrat	10
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	11
PRESENTATION DE L'ORGANISATION SAUR GUADELOUPE	12
PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU	13
LES REPRESENTANTS DU CONTRAT	15
LE PATRIMOINE DE SERVICE	16
VOTRE PATRIMOINE	17
LE RESEAU	17
Répartition par matériau	17
Répartition par diamètre	17
LE SERVICE AUX USAGERS	18
VOS BRANCHEMENTS	19
LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT	19
LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS	19
TARIF AU 1 ^{ER} JANVIER 2022 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 m3	20
Prix d'une facture de 120 m3	20
Décomposition par acteur	20
L'évolution du prix	20
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE	21
LE TRAITEMENT	22
EVOLUTION GENERALE	22
Les consommations électriques	23
Les boues et les sous-produits	24
Production de boues (en tMS)	24
LA QUALITE DU TRAITEMENT	25
SYNTHESE DE LA CONFORMITE DES STEP	26
Nombre de bilans journaliers réalisés	26
Conformité des stations d'épurations	26
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	27
LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007	28
Qualité des rejets	28
Performance de réseau	29
Service à l'utilisateur	30
LES INTERVENTIONS REALISEES	31
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION	32



Les opérations d'hydrocurage du réseau	32
Les passages caméra.....	32
Les casses sur conduites et sur branchements	32
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	33
LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION	34
La mise à niveau des tampons	35
Les modifications de réseaux.....	35
Moyens de comptage	36
Vanne d'isolement des cuves des postes de relevage.....	36
Le poste de relèvement de Navarraine	36
Poste de relèvement de Blandin (Géry).....	36
Mise en place de groupes électrogènes	36
Le poste de relèvement d'Anse à Sable	36
Poste de relèvement du CSB	37
Le génie civil	37
La ventilation des cuves.....	37
Moyens de comptage	38
Aménagement des points de prélèvement	38
LE CARE	39
LE CARE	40
METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	41
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques	41
ANNEXES.....	45
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	46
ATTESTATIONS D'ASSURANCES	47
Attestation Dommages aux Biens.....	47
Responsabilité civile	48
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment).....	49
Attestation Tous risques chantiers	52
LE PATRIMOINE DE SERVICE	53
LES INSTALLATIONS	54
LE RESEAU	55
CONSOMMATION D'ENERGIE	58
LE SERVICE AUX USAGERS	59
LA GESTION CLIENTELE	60
LA FACTURE 120 M ³	62
NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU	64
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	66
LISTE DES DONNEES NECESSAIRE A L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE :.....	67
DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	71
LES INTERVENTIONS REALISEES.....	73
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION	74
Les casses sur conduites	75
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	76
Les interventions de maintenance 2ème niveau	76
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques	77
Les interventions de contrôle réglementaire ouvrant automatique	77
LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT	78



ANNEXES COMPLEMENTAIRES	80
LE GLOSSAIRE	81
LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....	81



EDITORIAL:



Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Déléguataire (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.

Il reprend les éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'assainissement et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble.

Nous apportons une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'assainissement, sous votre autorité. Elle nous permet d'avancer collégialement sur des pistes d'amélioration de la performance spécifiques à votre territoire. La transparence que nous devons à notre délégant constitue le socle de notre engagement.

L'année 2021 aura été pour tous une année très particulière marquée par la crise de la COVID 19. A vos côtés, les collaborateurs du groupe SAUR se sont mobilisés pour assurer la mission d'importance vitale de continuité des services de l'eau et de l'assainissement.

Protéger la ressource, prévenir les conséquences des aléas climatiques, vous accompagner dans la transition écologique de votre territoire, être auprès de vous lorsque survient une crise : le groupe Saur est pleinement dans son rôle de défense de l'eau, au bénéfice de votre territoire.

La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'assainissement, pour le bien de tous.

Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire, pour le développement duquel vous vous engagez quotidiennement.

Patrick Blethon
Président Exécutif de Saur



Le Directeur Territorial -

« Saur est une entreprise engagée pour défendre l'eau. Elle est également un acteur investi dans l'économie locale, au travers des emplois que nous générons, des entreprises, commerces, et services publics que nous contribuons à maintenir. Nous voulons le meilleur pour le service de l'eau, et le meilleur pour les habitants de votre territoire. Cette responsabilité nous engage. »

Etabli par le CPO : le 25/07/2022

Approuvé par la Direction Territoriale - : le 25/07/2022



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

*Les temps forts et les chiffres
clés de l'année d'exercice*



LES CHIFFRES CLES



260 700 m³ assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur
2 054 branchements raccordés

Prix de l'assainissement **2,26** € TTC / m³

Au 1er janvier 2022 pour une facture de 120 m³



38.071 kmL de réseau Eaux usées

5 080 ml hydrocurés avec le camion

6 interventions de débouchage

13 Postes de relèvement

2 station d'épuration

4 050 eq/hab.

Boues évacuées : **26.4 tMS**



79% des bilans réalisés sont conformes.



COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

	2020	2021	Evolution N/N-1
Volumes assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur (m ³)	284 311	260 700	-8%
Nombre de branchements raccordés	2 191	2 054	-6%
Linéaire de réseau Eaux Usées (kml)	37.986	38.071	0%
Linéaire hydrocurés avec le camion (ml)	1 611	5 080	215%
Nombre d'interventions de débouchage	9	6	-33%
Quantité de boues évacuées (tMS)	24.2	26.4	9%
Taux de conformité des bilans réalisés	86%	79%	-9%
Prix de l'eau (€ TTC / m3)	2.22 €	2.26 €	2%



LES TEMPS FORTS ET PRINCIPAUX TRAVAUX DE CETTE ANNEE

3 décembre 2021

La CGSP/SAUR réalise une piste en bordure de la ravine Michaux à Marigot /Vieux-Habitants afin de permettre l'intervention d'un camion hydrocureur sur le réseau d'assainissement, situé derrière l'école maternelle de Marigot, jusque-là inaccessible

L'emploi d'une pelle à chenille est indispensable pour mener à bien cette opération qui nécessite d'effectuer au préalable le tracé de la piste et la recherche des regards du réseau d'assainissement.

L'implication du Maire de la commune dans ce dossier, a conduit à un avis favorable des propriétaires des parcelles concernées pour ce qui est de l'accès au site.





2.

LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation



LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'assainissement du contrat CAGSC EAUX USEES est délégué à SAUR GUADELOUPE dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2022, arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

Les avenants du contrat

- **Avenant N°1** : Transfert du contrat de C.A.G.S.C. au S.M.G.E.A.G. : **21/12/2021**
- **Avenant N°2** : Prolongation du contrat d'1 an jusqu'au 31/12/2022. : **05/01/2022**

Les conventions du contrat

- **Convention de mandat** pour la perception de la « PART COLLECTIVITE » par le délégataire sur territoire de la commune de Pointe-Noire : **21/12/2021**

LA PROXIMITÉ

Écouter et agir
en conséquence

LA SOLIDARITÉ

Se rendre disponible
et faire primer le collectif

LA TRANSPARENCE

Partager l'information
et travailler en confiance

LE SENS DU SERVICE

Se montrer réactif
et toujours à l'écoute du client

LA RESPONSABILITÉ

Agir et assumer
ses décisions

LE PRAGMATISME

Apporter des solutions
simples et efficaces



LA PROXIMITÉ

ÉCOUTER ET DÉCIDER EN CONSÉQUENCE

LA SOLIDARITÉ

SE RENDRE DISPONIBLE ET FAIRE PRIMER LE COLLECTIF

LA TRANSPARENCE

PARTAGER L'INFORMATION ET TRAVAILLER EN CONFIANCE

LE SENS DU SERVICE

SE MONTRER RÉACTIF ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DU CLIENT

LA RESPONSABILITÉ

AGIR ET ASSUMER SES DÉCISIONS

LE PRAGMATISME

APPORTER DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES

3.

SAUR, LES VALEURS FORTES FONT LES GRANDES ÉQUIPES

PRÉSENTATION DE
L'ENTREPRISE

SAUR GUADELOUPE, une
organisation et une métho





PRESENTATION DE L'ORGANISATION SAUR GUADELOUPE

La société SAUR GUADELOUPE, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à 11 Directions Régionales (DR), 1 Centre de Service Permanent (CSP), 23 Directions d'Exploitations (DEX), 23 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO) composées de 60 AGENCES qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, la **Direction d'exploitation** ET le **Centre de Pilotage Opérationnel** regroupent l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie et répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée
- Une organisation et des outils innovants
- Des équipes et des compétences locales mobilisées 24h/24

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISE DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS REEL DE L'EXPLOITATION



Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.





PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

Les exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 entrent en vigueur progressivement. SAUR GUADELOUPE prépare déjà la prochaine échéance : la mise en place du diagnostic permanent des systèmes $\geq 10\,000$ eqH avant le 31/12/2020.



SAUR GUADELOUPE dispose d'outils de fond (SIG, GMAO et supervision) afin de vous garantir un diagnostic permanent complet accompagné d'indicateurs de performance pertinents, et de vous assurer un programme d'exploitation optimal, travaillant dans une boucle d'amélioration continue.

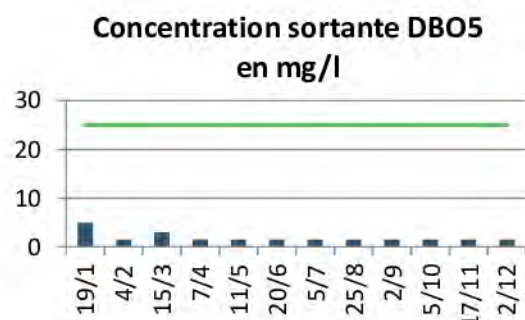
Nous continuons à vous accompagner dans vos enjeux d'aujourd'hui : protection du milieu naturel, surveillance des installations, sécurisation du fonctionnement et pérennisation du patrimoine, ainsi que de vous conseiller sur les enjeux de demain, notamment la transition énergétique.

Grâce à son organisation et ses nouveaux outils, **SAUR GUADELOUPE améliore durablement sa performance opérationnelle pour préserver votre milieu naturel.**

ASSURER LA CONFORMITE REGLEMENTAIRE

L'autosurveillance mise en place sur nos systèmes d'assainissement (collecte et traitement) permet un suivi régulier des performances des installations, en détectant toute dérive.

L'évaluation de la conformité réglementaire est faite au fil de l'eau, avec un reporting adapté.



PROTEGER LE MILIEU NATUREL

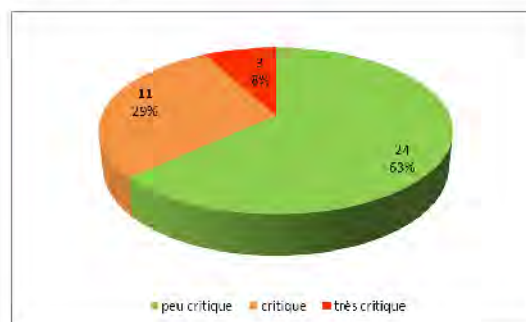
GALATE, outil SAUR GUADELOUPE par excellence, permet l'analyse multicritères de sensibilité des postes de pompage.



Couplé avec notre stratégie d'exploitation et nos outils de gestion des points de rejet, **GALATE II** vous permet en plus de minimiser le risque et l'impact d'éventuels déversements vers le milieu naturel.

SECURISER LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

L'arrêté du 21/07/2015 renforce les exigences de sécurisation des installations, notamment en imposant la réalisation d'analyses de risques de défaillance : SAUR GUADELOUPE vous accompagne en proposant des analyses de risques, assorties de plans d'actions permettant d'améliorer la fiabilité et la sécurité de vos installations.



Pour les réseaux, les propositions d'études de **GESTION DYNAMIQUE DES POSTES** permettent de limiter les risques de débordement et améliorer l'écoulement y compris par temps de pluie



PERENNISER VOTRE PATRIMOINE

L'INNOVATION « **SEWERBATT** » permet, à l'aide d'une petite sonde acoustique de réaliser un pré-diagnostic rapide de vos réseaux d'assainissement.



Couplé avec notre démarche complète de diagnostic permanent et notre outil REZO+ PATRIMOINE, SAUR GUADELOUPE vous propose une panoplie complète de solutions pour la gestion de votre patrimoine réseau.

TRANSITION ENERGETIQUE

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE VERTE : R&D

Les procédés de la R&D de SAUR GUADELOUPE :

La **méthanisation** permet de développer de l'énergie à partir de la digestion des boues de station d'épuration et de déchets organiques périurbains.



REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES

REUTILISER LES EAUX EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION POUR UN USAGE AGRICOLE OU INDUSTRIEL

Saur exploite les installations de production d'eau épurées pour arroser les cultures de pomme de terre sur Noirmoutier et l'Île de Ré ou pour l'arrosage de golfs.



Par ailleurs, Saur développe de nombreux projets de R&D sur la REUT avec des partenaires industriels et universitaires (REEBiiM, NOWMMA).

PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU



Le meilleur de la technologie et de l'innovation pour répondre aux grands enjeux de l'eau des collectivités et des industriels.



LE PARCOURS DE L'INNOVATION

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe clé de notre politique d'innovation.

Afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain : gestion de la ressource, suivi de la qualité de l'eau, maîtrise de la consommation, performance des réseaux... nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur tous les territoires en expérimentant en permanence des innovations développées par notre R&D ou détectées via des partenariats avec des start-up, écoles, incubateurs ou labs.



UNE EXPÉRIMENTATION DES INNOVATIONS EN MODE AGILE

Ces innovations au service de l'eau s'implémentent au sein même des 11 centres de pilotage opérationnels de Saur, qui contrôlent jour après jour de nouvelles fonctionnalités permettant une prise en compte toujours plus précise et réactive des besoins propres à chaque territoire.

150 projets
identifiés
d'innovations
au service
de l'eau

30 tests pilotes
ou POC en cours

Plus de
150 start-up
analysées

1. Identification des projets d'innovation en lien avec la grande stratégie de l'eau
2. Expérimentation au travers d'études qualitatives et tests sur le terrain, notamment au COT
3. Transformation des projets « validés » en actions et généralisation dans nos exploitations



LES REPRESENTANTS DU CONTRAT

La collectivité

Nom de la collectivité : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

La Présidente : M. Jean-Louis FRANCISQUE

Siège : Route de Blanchard - CS 80 002
97190 LE GOSIER

Téléphone : 0590 413 333

e-mail : servicedclient@smgeag.fr



Les collectivités adhérentes

Nom de la commune	Nom des Maires	N° téléphone Mairie
BOUILLANTE	M. Thierry ABELLI	05 90 98 70 04
VIEUX-HABITANTS	M. Jules OTTO	05 90 98 42 02



Le Service de Police de l'Eau

Organisme : DEAL

Interlocuteur : SEGUIN Luc / DUPOUTS Bernard

Adresse : DEAL GUADELOUPE
Service Ressources Naturelles - Unité Basse-Terre
Cité Guillard, chemin des bougainvilliers
97100 Basse-Terre

Téléphone : 0590 99 35 76

Télécopie : 0590 99 35 60

e.mail : Bernard.Dupouts@developpement-durable.gouv.fr
luc.seguin@developpement-durable.gouv.fr



L'Office de l'eau

L'interlocuteur : Mr LABAN

Adresse : Imm Valkabois, ZA de Valkanaërs Rte de la Grande Savane
97113 Gourbeyre Guadeloupe

Téléphone : 0590 80 99 78

Télécopie : 0590 80 02 21



Le délégataire SAUR

Directeur Général Nicolas TOUZET

Chef de Secteur Joseph FRANCILLETTE

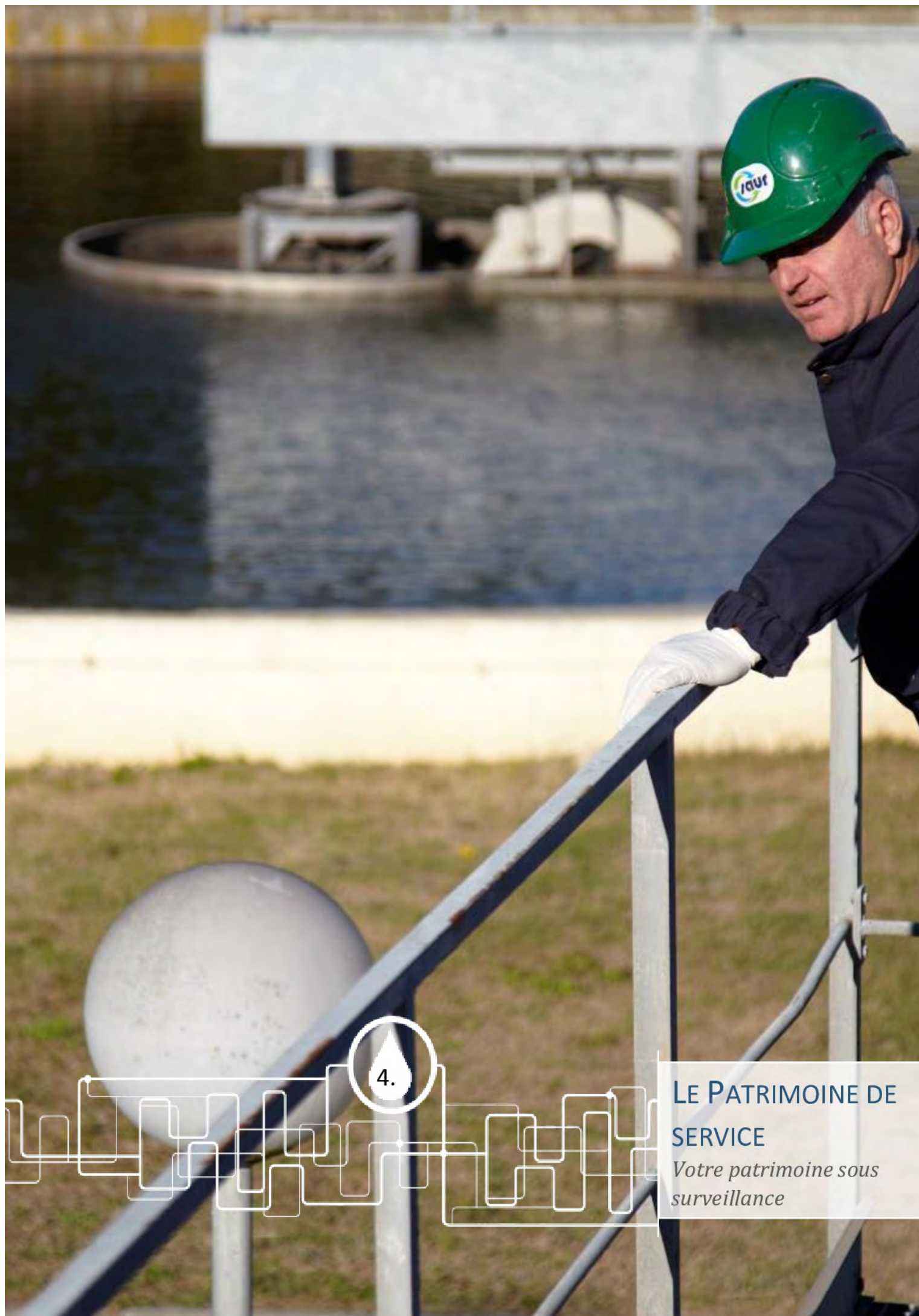
Adresse : Zone Artisanale de Calebassier 97100 BASSE-TERRE

Téléphone : 0590 99 36 00

Télécopie : 0590 81 14 44

E-mail : nicolas.touzet@saur.com
joseph.francillette@saur.com





4.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

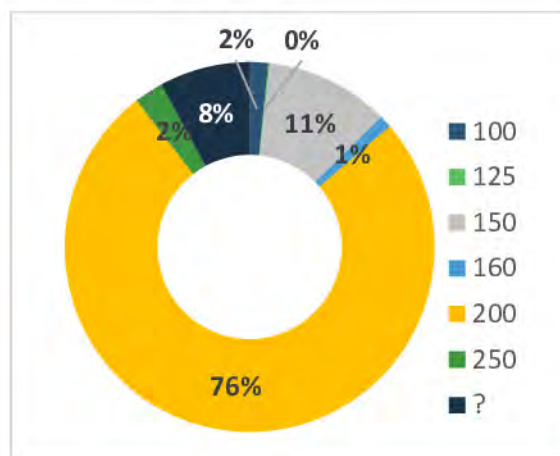
*Votre patrimoine sous
surveillance*

VOTRE PATRIMOINE

Synthèse de votre patrimoine	
Station(s) d'épuration	2
Capacité épuratoire (eq Hab)	4 050
Poste(s) de relevage	13
Linéaire de conduites (Kml)	38.071



Répartition par diamètre

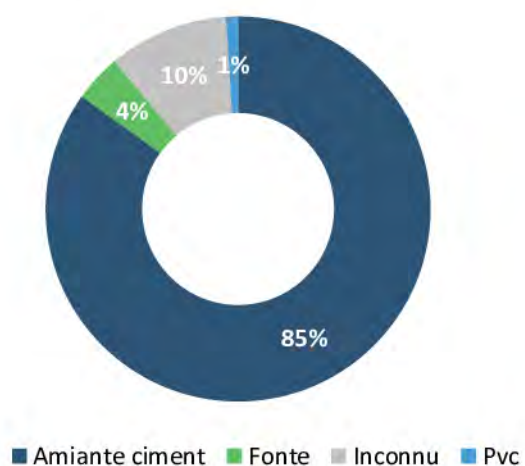


LE RESEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

En 2021, le linéaire de canalisations est de 38.071km.

Répartition par matériau



Diamètre	Valeur (%)
100	617
125	50
150	4 143
160	407
200	28 880
250	966
?	3 008

Matériau	Valeur (%)
Amiante ciment	32 335
Fonte	1 512
Inconnu	3 851
Pvc	373



5.

LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur
de nos préoccupations*



VOS BRANCHEMENTS

Pour mieux comprendre :

Le Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de collecte d'eaux usées et pluviales le cas échéant au réseau de collecte intérieur d'un client.

Le Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement le liant avec le service de distribution de l'eau.

Nombre de branchements	2020	2021	Evolution N/N-1
Total de la collectivité	2 191	2 054	-6.3%

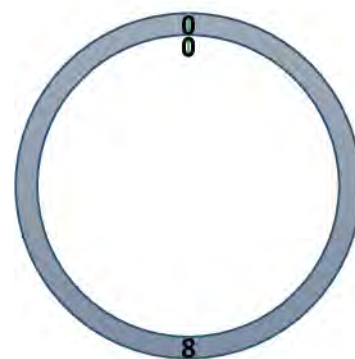
Cette répartition prend en compte les branchements en service (actif, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).



LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS

Motifs de réclamations	2020	2021	Evolution
Facturation encaissement	0	8	-
Produit	0	0	-

Réclamations 2021



■ Facturation encaissement ■ Produit

LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

L'assiette d'assujettissement : La redevance assainissement est assise sur tous les volumes d'eau prélevés par les usagers que ce soit sur la distribution publique ou toute autre source ou puits privé. Les volumes suivants sont les volumes assujettis à l'assainissement après application des coefficients correcteurs.

Volumes assujettis à l'assainissement	2020	2021	Evolution
Total de la collectivité	284 311	260 700	-8.3%

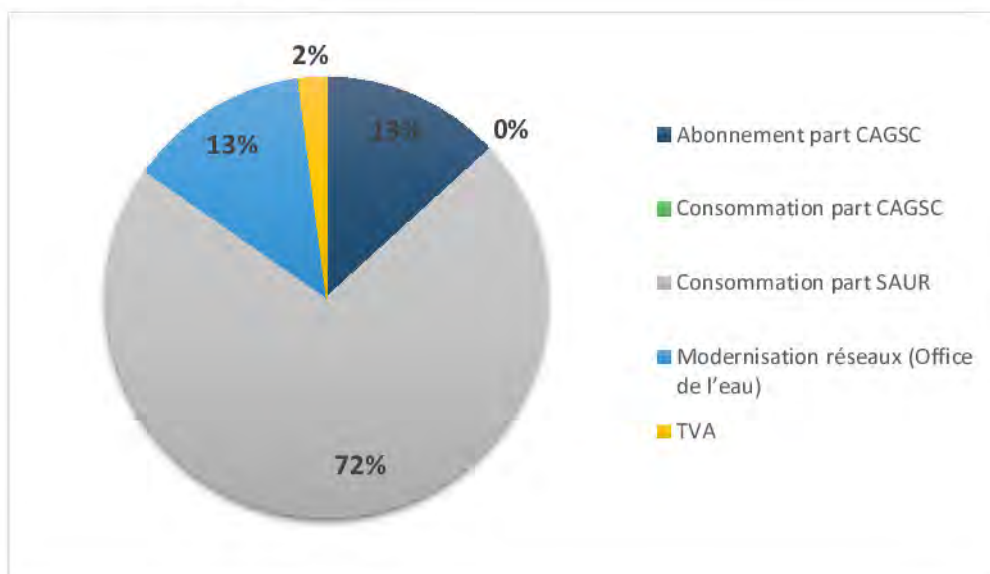


TARIF AU 1^{ER} JANVIER 2022 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3

Prix d'une facture de 120 m3

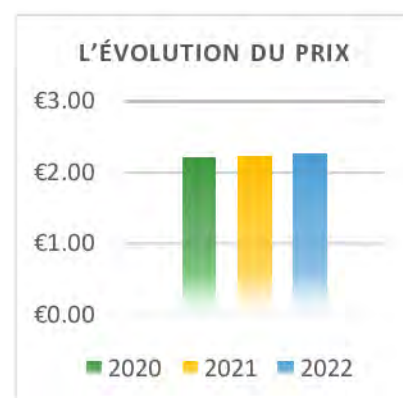
Assainissement	
Abonnement part CAGSC	36.00 €
Consommation part CAGSC	0.00 €
Consommation part SAUR	194.01 €
Modernisation réseaux (Office de l'eau)	36.00 €
TVA	5.59 €
TOTAL TTC (base 120 m3)	271.60 €
Soit	2.26 €/m3

Décomposition par acteur



L'évolution du prix

Année	2020	2021	2022
Prix du m3 au 1er janvier	2.20 €	2.22 €	2.26 €
Evolution N/N-1		1.2%	1.7%





6.

BILAN DE L'ACTIVITE
DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activit